

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

JEUDI 25 MARS 2010

Étaient présents : MM. SCHIBER – PFLIEGER - BANDELIER – BAUDOIN – TERREAUX – ALTMEYER – BOYON - DEBRAY – CLEMENCELLE – GODEY – LOCATELLI - OUDET - Mme AUSSARESSES – Mlle CONTET.

Absent : Mlle L. PORTA (pouvoir à Mme A. AUSSARESSES)

Secrétaire de séance : M. Denis BOYON

Le Maire ouvre la séance à 20 h 05

I Le Budget

1. Vote des trois taxes.

| | | | |
|-------------------------|---------|---|---|
| Taxe d'habitation : | 6.62 % |) | |
| Taxe foncier bâti : | 18.85 % |) | produit fiscal attendu 374 585 € |
| Taxe foncier non bâti : | 29.98 % |) | |

Le Maire propose de maintenir les taux pour 2010.

Adopté à l'unanimité.

2. Les comptes administratifs 2009

Eau

→ **en investissement**
Excédent de clôture de **70 274.14 €**

→ **en exploitation**
Excédent de clôture de **15 304.01 €**

Adopté à l'unanimité

Assainissement

→ **en investissement**
Excédent de clôture de **126 451.27 €**

→ **en exploitation**
Excédent de clôture de **14 876.64 €**

Adopté à l'unanimité.

Communal

→ **en investissement**
Déficit de **116 217.40 €**

→ **en exploitation**
Excédent de clôture de **286 646.70 €**

Adopté à l'unanimité

3. Les budgets primitifs 2010

Eau

En **exploitation** : les recettes et les dépenses s'équilibrent à **160 194.00 €**.

En **investissement** : - Recettes : **84 495.00 €**
- Dépenses : **60 410.00 €**

Vote à l'unanimité

Assainissement

En **exploitation** : les recettes et les dépenses s'équilibrent à **113 016.00 €**.

En **investissement** : - Recettes : **136 971.00 €**
- Dépenses : **21 350.00 €**

Il est programmé la recherche des eaux claires parasites pour un montant évalué à 20 000 Euros.

Vote à l'unanimité.

Budget communal 2010

Établi sur les bases suivantes :

- En **fonctionnement** : Les recettes et les dépenses s'équilibrent à **852 044 €**
- En **investissement** : Les recettes et les dépenses s'équilibrent à **434 798 €**

Les dépenses d'investissement ont fait l'objet d'une réflexion approfondie en réunion de travail avec les commissions des travaux et finances. Elles concernent la voirie et principalement les travaux suivants :

- Eclairage public – Rue du Sabot
- Création d'une couche de roulement – Rue du Moulin (du CD 13 à l'entrée du Clos Martin) et réfection du trottoir avec pose de compteur d'eau sur le domaine public
- Rénovation de la façade de la Maison des Associations
- Acquisition de véhicule : remplacement du tracteur.

Budget adopté à l'unanimité

II Financement des budgets Eau et Assainissement

- Prix de l'eau :

Le prix de l'eau est maintenu à *1.73 € le m³* ainsi que le droit fixe à *20 €*.

- Taxe d'assainissement

Le maire rappelle que le transport et le traitement des eaux usées est une compétence communautaire et qu'à ce titre la taxe est fonction pour une grande part des charges communautaires calculées sur la consommation d'eau potable des communes rattachées à la station d'épuration.

En ce qui concerne Frotey, le calcul définitif du m³ traité revient à *1.24 € le m³*.

Le prix global de l'eau est de : *1.73 € le m³ d'eau potable*
1.24 € le m³ Taxe assainissement

2.97 € le m³

III Subvention au bénéfice du C.C.A.S.

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 1500 € au bénéfice du Centre Communal d'Action Sociale.

IV Stationnement

Le plan de stationnement des véhicules Grande Rue et Rue Haute a été adopté parallèlement au PAVE : Plan Communal de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite.

La séance est levée à 22 h 30.

Fait à FROTEY-lès-VESOUL, le 1^{er} Avril 2010.

Le Maire.

Jean-Marie SCHIBER.

